



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2024/311

**Objet : Octroi d'une subvention pour le permis de conduire à 13  
jeunes Rissois dans le cadre du dispositif  
« Bourse aux projets jeunes »**

**Séance du mercredi 20 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 novembre, à 18 h 42, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 14 novembre 2024, se sont réunis au nombre de 24, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de  
membres**

En exercice : 35  
Présents à la  
séance : 24  
Excusés  
représentés : 10  
Absent : 1

\* Arrivé à 18h45 avant le vote du  
point n°4 inscrit à l'ordre du jour

\*\* Arrivée à 18h51 avant le vote  
du point n°4 inscrit à l'ordre du  
jour

\*\*\* Arrivée à 19h10 avant le vote  
du point n°6 inscrit à l'ordre du  
jour

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Municipaux :**

Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Fabrice Deraedt, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Omar Abbazi\*, Valérie Marion\*\*\*, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebigot\*\*, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, Nejla Toptas, Christian Amar Henni, José Peres, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau, Erick Couturier, Yvrose Jameau

**Excusés représentés :**

Stéphane Raffalli à Josiane Berrebi, Souad Medani à Sémira Le Querec, Véronique Gauthier à Gilles Melin, Serge Mercieca à Aurélie Monfils, Annabelle Mallet à Marcus M'Boudou, Claudine Cordes à Siegfried Van Waerbeke, Sylvie Deforges à Kykie Basseg, Jérémie Kawouk à Fabrice Deraedt, Séverin Yapo à Sofiane Seridji, Claude Stillen à Christine Tisserand

**Absents :**

Laurent Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2024/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
20 novembre 2024  
DÉLIBÉRATION  
N°2024/311

**Objet : Octroi d'une subvention pour le permis de conduire à 13 jeunes Rissois dans le cadre du dispositif « Bourse aux projets jeunes »**

Jeunesse

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Madame Kykie BASSEG, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis du Bureau municipal,

**VU** l'avis de la commission d'attribution des bourses aux projets qui s'est réunie le 1<sup>er</sup> octobre 2024,

**CONSIDERANT** le dispositif de la municipalité de Ris-Orangis d'aide aux projets individuels ou collectifs des jeunes Rissois et notamment l'aide au permis de conduire,

**APRÈS DÉLIBÉRATION**

**DECIDE** de verser une aide de 500 € aux personnes citées en annexe de la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents subséquents.

**PRECISE** que le mandatement de la subvention allouée s'effectuera sur les crédits inscrits au Budget de l'exercice 2024.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 26 NOV. 2024

Publié le : 26 NOV. 2024

Notifié le :

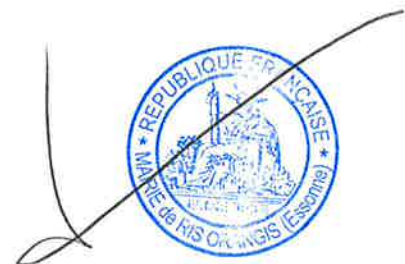
La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne



2024/

